

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC
PARAISANT TOUS LES MOIS

VOL. XVI

MONTREAL, FÉVRIER 1898

No 10

SOMMAIRE.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS : Erection et délimitation de municipalités scolaires—Nominations diverses, etc.—Bureau des Examineurs catholiques (*suite*)—Lettre encyclique de SS. Léon XIII.—PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT : Pensées sur l'éducation—Education physique : *Leçons de gymnastique*—Leçons de choses : *Le verre, Le baromètre*—Composition : *La petite source, La colère de Robert, Avantages du travail*—Exercices de mémoire et de récitation—Dictées d'orthographe usuelle—Phrases à corriger—Exercices de calcul.—TRIBUNE LIBRE : Conseils aux écoliers.—LECTURE POUR TOUS : Economie domestique : *Le budget du ménage.*—BIBLIOGRAPHIE : Publications reçues—A vendre.—CONDITIONS D'ABONNEMENT AU JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.—ANNONCES.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Délimitation de municipalités scolaires.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 20 décembre dernier (1897), de détacher de la municipalité scolaire de Saint-Bernardin de Waterloo, comté de Shefford, les lots suivants, savoir : Nos 686 688, 690, 822 et 826 du canton de "Shefford", et les annexer pour les fins scolaires à la municipalité de Saint-François-Xavier de Shefford."

Cette annexion ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain, 1898.—*Gazette officielle*, 8 janvier dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Nomination de commissaire et de syndic d'écoles.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 13 janvier courant (1898), de faire les nominations suivantes, savoir :

Commissaire d'écoles.

Melbourne, Richmon, M. William Morrison, en remplacement de M. Robert A. Ewing, absent.

Syndic d'écoles.

Upper Litchfield, Pontiac, M. Francis Murtagh, en remplacement de M. Paul McNully, dont le terme d'office est expiré.—*Gazette officielle*, 22 janvier dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Annexion du "Quartier Saint-Denis" à la cité de Montréal.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 20 janvier courant (1897), d'annexer à la "Cité de Montréal," pour les fins scolaires, le "quartier Saint-Denis," de la dite cité de Montréal, avec les limites qui lui sont assignées comme tel quartier.

Cette annexion ne devant prendre effet que le premier de juillet prochain, et ne s'appliquera qu'aux catholiques seulement.—*Gazette officielle*, 22 janvier dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Érection d'une nouvelle municipalité scolaire.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 20 janvier courant (1897), d'ériger en municipalité scolaire, sous le nom de "Robertson & Pope", comté d'Ottawa, le territoire suivant, savoir : Le canton Robertson dans toute sa longueur, sur les rangs I, II, III, IV, V, VI et VII, et les 24 premiers lots dans le canton Pope, sur les rangs II et III.

Cette érection ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain (1898). — *Gazette officielle*, 29 janvier dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Nomination d'un membre pour le bureau des Commissaires protestants de Québec.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 21 janvier dernier (1898), de nommer M. E. H. Taylor, marchand, de la cité de Québec, membre du bureau protestant des écoles de la cité de Québec, en remplacement de M. George Lampson, démissionnaire. — *Gazette officielle*, 29 janvier dernier.

Bureau des Examineurs catholiques de Montréal.

(Suite.)

ÉCOLE MODÈLE.

GRAMMAIRE FRANÇAISE.

½ HEURE.

1° Citez cinq noms qui ne sont pas usités au singulier.

2° Quand est-ce qu'on emploie *le, la, les*, devant mieux, moins, plus ?

3° Quand est-ce que *possible* est adverbe ?

4° Quand le premier verbe est à l'imparfait, ou à l'un des passés, à quel temps du subjonctif met-on le second ? Exemple.

5° Comment s'accorde le participe passé précédé *un de, un des* ? Exemple.

GRAMMAIRE ANGLAISE.

½ HEURE.

1° Write adjectives, nouns and verbs from : poor, humble, enjoy, glory, deceive, sweetness, discreet, soften.

2° What do the perfect, imperfect and pluperfect tenses imply ? Give examples.

3° How many kinds of sentences are there ? Define each and give examples.

4° Parse the following sentence : I was told it was him.

5° Correct the following sentences : John writes better than me. Jane is the wisest of the two. George or I is the person. He is taller than me, but I am stronger than him.

DICTÉE FRANÇAISE.

½ HEURE.

RESPECT DU A LA VIEILLESSE.

Que de jeunes gens n'a-t-on pas vus et ne voit-on pas tous les jours encore, mépriser les conseils des vieillards et traiter parfois même de radotage de salutaires avis, que, mieux inspirés, ils n'eussent pas négligé de suivre. N'oublions donc pas que ceux qui nous ont précédés dans la vie, ont sur nous l'avantage d'une sagesse qu'on n'acquiert qu'avec l'âge ; d'une expérience que la fougue de la jeunesse refuse à un adolescent, quelles que soient ses connaissances, quelque purs que soient ses sentiments. C'est cet avantage qui sanctionne la loi que nous impose la religion,

ainsi que la nature de recueillir avec vénération la parole des vieillards. Le peu de docilité qu'ont souvent montré aux avis d'un vieux père, certains fils rebelles, les a souvent engagés dans une funeste voie où les maux qu'ils ont vus s'amonceler sur leurs têtes leur ont cruellement prouvé, mais trop tard, qu'une présomptueuse confiance en soi n'est pas le meilleur guide à suivre.

—
LECTURE ANGLAISE.

THE EMIGRANT'S ABODE.

In making remoter journeys from the town, beside the rivulets and in the little bottoms not yet in cultivation, I discerned the smoke rising in the woods and heard the strokes of the axe, the tinkling of bells, the baying of dogs, and saw the newly arrived emigrant either raising his log cabin, or just entered into possession. It has afforded me much pleasing reflections, a happier train of associations, to contemplate these beginnings of social toil in the wilderness, than, in our more cultivated regions, to come in view of the most sumptuous mansion. Nothing can be more beautiful than these little bottoms upon which these emigrants deposit, if I may say, their household gods. Springs burst forth in the intervals between the high and low grounds. The trees and shrubs are of the most beautiful kind. The brilliant red-bird, as seen flitting among the shrubs or perched on a tree, seems welcoming in her mellow notes, the emigrant in his abode, and grey squirrels are skipping from branch to branch.

—
LITTÉRATURE.

½ HEURE.

1° En quoi consiste la propriété du style ?

2° En quoi consiste la précision du style ?

3° Qu'est-ce que la métaphore ?

4° En quoi consiste la poésie pastorale ?

5° Qu'est-ce qu'un poème épique ?
 Nommez ceux que vous connaissez.

—
COMPOSITION FRANÇAISE.

1 HEURE.

Description d'un enterrement.

—
COMPOSITION ANGLAISE.

Describe a fire in the forest.

—
HISTOIRE DE FRANCE.

½ HEURE.

1° En quoi consistait le système féodal ?

2° Quels furent les événements les plus remarquables du règne de Charles le Simple ?

3° Quels furent les résultats des croisades ?

4° Racontez l'histoire de Jeanne d'Arc ?

5° Qu'appelle-t-on Édit de Nantes ?

—
HISTOIRE D'ANGLETERRE.

½ HEURE.

1° A quelle époque les Romains firent-ils la conquête de la Bretagne ?

2° Donnez un aperçu du règne de Guillaume le Conquérant.

3° Qu'est-ce qu'on entend par la Grande Charte ?

4° Comment se termina la guerre de Sept Ans ?

5° Quelles colonies furent fondées en Amérique sous le règne de Charles Ier ?

GÉOGRAPHIE.

 $\frac{1}{2}$ HEURE.

1^o Dans quel continent, dans quelles provinces, États, etc., sont situées les villes suivantes : Kingston, Winnipeg, Saint-Louis, Albany et Cayenne ?

2^o Dans quel continent, et où sont situés : le cap Saint-Roque, la baie de Chesapeake, le lac du Grand-Ours, le mont Popocatépetl, le détroit de Dover ?

3^o Quel détroit sépare la Sicile de l'Italie, et dites où sont situés les lacs Ladoga et Neuchâtel, la rivière le Rhin, et quelle chaîne de montagnes sépare la Russie d'Europe de l'Asie, au sud ?

4^o Dans quel continent est situé l'Empire chinois ; donnez-en les bornes et nommez quatre de ses principales villes ?

5^o Nommez la principale chaîne de montagnes de l'Afrique, une de ses principales rivières, deux caps, et la plus grande de ses îles.

ARITHMÉTIQUE.

1 HEURE.

I. Acheté un cheval \$130 ; payé pour sa nourriture \$6 ; puis je l'ai revendu \$120 ; quelle a été ma perte pour cent ?

Réponse : $11\frac{3}{17}\%$.

Solution :

$$\begin{aligned} \$130 + \$6 &= \$136 ; & 136 - 120 &= 16 \\ 16 \div 136 &= 0.11\frac{3}{17}. \end{aligned}$$

II. Un meuble a coûté \$162.80 ; mais l'acheteur n'a encore payé que les $\frac{2}{3}$ des $\frac{4}{11}$ de cette somme ; combien a-t-il déboursé ?

Réponse : \$23.68.

Solution :

$$\begin{aligned} \frac{2}{3} \text{ de } \frac{4}{11} \text{ de } \$162.80 &= \frac{2}{3} \times \frac{4}{11} \times \\ \frac{152.80}{1} &= \$23.68. \end{aligned}$$

COMPTABILITÉ.

1 HEURE.

Montréal, 2 nov. 1897.

Acheté de C. Lamoureux 6000 brls pommes @ \$3.00. Donné en paiement en espèces. Mon billet à 10 jours. La balance à crédit	\$9000 6000 3000	\$18000
— 3 —		
Vendu au comptant à Jos. Barbeau 3000 brls de pommes @ \$4.00.		\$12000
— 4 —		
Vendu à E. Mercier, contre son billet à 30 jours. 2000 brls de pommes @ \$4.00		8000
— 5 —		
Payé en espèces pour diverses dépenses.		20
Balance inv., 1000 brls pommes @ \$3.00	\$3000	\$38020

Montréal, 2 nov. 1897.

Marchandises	18000	
A Caisse		9000
" Billets payables		6000
" C. Lamoureux		3000
— 3 —		
Caisse	12000	
A Marchandises		12000
— 4 —		
Billets recevables	8000	
A Marchandises		8000
— 5 —		
Dépenses	20	
A Caisse		20
	<u>\$38020</u>	<u>\$38020</u>

CAPITAL.

Nov.	5	A Balance	\$4900	Nov.	5	Par Profits et Pert.	\$4980
------	---	-----------	--------	------	---	----------------------	--------

MARCHANDISES.

Nov.	2	A Divers	\$18000	Nov.	3	Par Caisse	\$12000
"	5	" Profits et Pertes	5000	"	4	" Bill. Rec.	8000
				"	5	" Balance	3000
			<u>\$23000</u>				<u>\$23000</u>

CAISSE.

Nov.	2	A Mdses	\$12000	Nov.	2	Par Mdses	\$9000
				"	5	" Dépenses	20
				"	"	" Balance	\$298 ⁰⁰
			<u>\$12800⁰⁰</u>				<u>\$1200⁰⁰</u>

BILLETS RECEVABLES.

Nov.	4	A Mdses		\$8000	Nov.	5	Par Balance		\$8000
------	---	---------	--	--------	------	---	-------------	--	--------

BILLETS PAYABLES.

Nov.	5	A Balance		\$6000	Nov.	2	Par Mdses		\$6000
------	---	-----------	--	--------	------	---	-----------	--	--------

C. LAMOUREUX.

Nov.	5	A Balance		\$3000	Nov.	2	Par Mdses		\$3000
------	---	-----------	--	--------	------	---	-----------	--	--------

DÉPENSES.

Nov.	5	A Caisse		\$ 20	Nov.	5	Par Profits et Pert.		\$ 20
------	---	----------	--	-------	------	---	----------------------	--	-------

PROFITS ET PERTES.

Nov.	6	A Dépenses		\$ 20	Nov.	5	Par Mdses		\$5000
"	"	" Capital		4980					
				\$5000					\$5000

BALANCE.

Nov.	5	A Mdses		\$ 3000	Nov.	5	Par Billets payab.		\$6000
"	"	" Caisse		2980	"	"	" C. Lamouroux		3000
"	"	" Billets recevab.		8000	"	"	" Capital		4980
				\$13980					\$13980

BALANCE DE VÉRIFICATION.

BALANCES.		TOTAUX.		TOTAUX.		BALANCES	
2980	18000	Marchandises	20000		2000		
8000	12000	Caisse	9020				
	8000	Billets recevables					
		“ payables	6000		6000		
20	20	C. Lamoureux	3000		3000		
		Dépenss					
\$11000	\$38020		\$38020	00	\$11000		

ALGÈBRE.

½ HEURE.

I. Une personne a perdu les $\frac{2}{5}$ de sa fortune, et ensuite les $\frac{2}{3}$ du reste. Elle a encore \$6000, quel était le montant de sa fortune ?

Réponse : \$25,000.

Solution :

x = montant de sa fortune

$\frac{2x}{5}$ = 1re perte

$\frac{9x}{25}$ = 2e perte

$\frac{2x}{5} + \frac{9x}{25} + 6000 = x$

$10x + 9x + 150,000 = 25x$

$19x - 25x = 150,000$

$6x = 150,000$

$x = 25,000$

II. Trouvez un nombre qui étant augmenté de 2, puis triplé, et ensuite diminué de 15, donne les $\frac{2}{3}$ du même nombre augmenté de 5.

Réponse : 6.

Solution :

$x = N.$

$3(x + 2) - 15 = \frac{2x}{3} + 5$

$9(x + 2) - 45 = 2x + 15$

$9x + 18 - 45 = 2x + 15$

$9x - 2x = 15 - 18 + 45$

$7x = 42$

$x = 6$

MESURAGE.

¾ D'HEURE.

I. Quelle est la surface d'un triangle dont les trois côtés sont de 15, 15 et 20 pieds ?

Réponse : 111.803 pieds.

Solution.

$$\frac{20 + 15 + 15}{2} = 25.$$

$$25 \times 5 \times 10 \times 10 = 12500.$$

$$\sqrt{12500} = 111.803.$$

II. Quelle est la surface d'un cercle dont la circonférence est de 46 pieds ?

Réponse : 249.56288 pieds.

Solution :

$$56^2 = 3136$$

$$3136 \times .07958 = 249.56288.$$

PEDAGOGIE

½ HEURE.

1. Dans quelle mesure l'instituteur doit-il s'occuper de l'éducation physique ?

2. Comment l'instituteur peut-il obtenir la politesse ?

3. Quelles sont les qualités requises pour bien questionner ?

4. Comment doit-on apprendre aux enfants les éléments de l'orthographe ?

5. Quels sont les objets dont une maison d'école doit être pourvue ?

AGRICULTURE.

½ HEURE.

1° Que faut-il connaître pour être bon agriculteur ?

2° Quels sont les avantages et les inconvénients des terres fortes ?

3° Quels sont les principaux procédés pour améliorer le sol ?

4° Indiquez l'usage des principaux instruments d'agriculture.

5° Quels sont les soins à donner aux arbres fruitiers en général ?

LOIS SCOLAIRES.

½ HEURE.

1. Comment une minorité catholique ou protestante peut-elle se séparer de la majorité pour la régie des écoles ?

2. Comment sont nommés les commissaires d'une municipalité scolaire où il n'y a pas eu d'élection le 1er lundi de juillet ?

3. Qui est chargé de faire le recensement d'une municipalité scolaire ?

4. Qui peut être nommé évaluateur pour les fins scolaires ?

5. Pour quelles raisons le surintendant peut-il refuser de payer aux commissaires d'une municipalité la totalité en une partie de la subvention ?

HYGIÈNE.

½ HEURE.

1° Qu'est-ce que le cerveau ?

2° Qu'est-ce que les tempéraments ?

3° Qu'est-ce qu'on entend par tempéraments mixtes ?

4° Quels sont les aliments réparateurs ?

5° Quelle est la principale qualité des vêtements ?

BIENSÉANCES.

½ HEURE.

1° Que nous impose la politesse vis-à-vis de nos parents ou de nos amis malades ?

2° Convient-il d'engager des discussions en conversation ?

3° Que penser de ceux qui accaparent la conversation ?

4° Convient-il d'approcher de très près ceux à qui l'on parle ?

5° Qu'avez-vous à observer sur les soirées ?

DESSIN.

½ HEURE.

Dessiner un pot à l'eau. Dimensions : Ouverture, un pouce ; plus grande largeur, deux pouces ; hauteur, trois pouces.

TRADUCTION.

½ HEURE.

THE LIAR.

Alphonsus had nearly attained his tenth year before he could read, but had he possessed the knowledge of a Newton or a Cuvier, he would still be vile and contemptible, for he was stained with the most odious crime that can degrade man : he was a liar. Did he filch fruit or any other delicacy, he would persuade the world of the contrary, and that it must be the cat or the dog that made away with the dainty. Did he break a glass or an article of that nature, he would suffer all the servants to be punished sooner than acknowledge himself guilty.

A.-D. LACROIX,
Secrétaire.

Ecole Montcalm, }
Montréal. }

Lettre encyclique de Notre Très Saint-Père Léon XIII,

PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE.

Aux archevêques, aux évêques, et aux autres ordinaires de la Confédération canadienne, en paix et en communion avec le Siège apostolique.

A Nos Vénérables Frères les archevêques, les évêques et les autres ordinaires de la Confédération canadienne en paix et en communion avec le Siège apostolique.

LÉON XIII, PAPE.

Vénérables Frères, salut et bénédiction apostolique.

En vous adressant aujourd'hui la parole, et Nous le faisons d'un cœur tout aimant, Notre pensée se porte d'elle-même à ces rapports de mutuelle bienveillance, à ces échanges de bons offices qui ont régné de tout temps entre le Siège apostolique et le peuple canadien. A côté de votre berceau même on trouve l'Eglise et sa charité. Et depuis qu'elle vous a accueillis dans son sein, elle n'a cessé de vous tenir étroitement embrassés, et de vous prodiguer ses bienfaits. Si cet homme d'immortelle mémoire, qui fut François de Laval Montmorency, put accomplir les œuvres de si haute vertu et si fécondes pour votre pays, dont furent témoins vos ancêtres, ce fut assurément appuyé sur l'autorité et sur la faveur des pontifes romains. Ce ne fut pas non plus à d'autres sources que prirent origine et que puisèrent leur garantie de succès, les œuvres des évêques subséquents, personnages de si éclatants mérites. De même encore, pour remonter à la période la plus reculée, c'est bien sous l'inspiration et à l'initiative du Siège apostolique que de gé-

néreuses cohortes de missionnaires apprirent la route de votre pays, pour lui apporter, avec la lumière de l'Évangile, une culture plus élevée et les premiers germes de la civilisation. Et ce sont ces germes, qui, fécondés encore par eux au prix de longs et patients labeurs, ont mis le peuple canadien au niveau des plus policés et des plus glorieux, et ont fait de lui, quoique venu tardivement, leur émule.

Toutes ces choses Nous sont de fort agréable souvenir ; d'autant plus qu'il en reste des fruits sous Nos yeux, et de non médiocre importance. Le plus considérable de tous assurément, c'est, parmi les multitudes catholiques, un amour et un zèle pour notre sainte religion, pour cette religion que vos ancêtres, venus providentiellement d'abord et surtout de la France, puis de l'Irlande, et d'ailleurs encore dans la suite, professèrent scrupuleusement et transmirent à leur postérité comme un dépôt inviolable. Mais si leurs fils conservent fidèlement ce précieux héritage, il Nous est facile de comprendre quelle grande part de louange en revient à votre vigilance et à votre activité, Vénérables Frères, quelle grande part aussi au zèle ardent de votre clergé ; tous en effet, d'une seule âme, vous travaillez assidûment à la conservation et au progrès de la foi catholique, et il faut rendre cet hommage à la vérité, sans rencontrer ni défaveur ni entrave dans les lois de l'Empire britannique. Aussi, lorsque mus par la considération de vos communs mérites, Nous conférâmes, il y a quelques années, à l'archevêque de Québec, l'honneur de la pourpre romaine, Nous eûmes en vue, non seulement de relever ses vertus personnelles, mais encore de rendre un solennel hommage à la piété de tous vos catholiques.

Pour ce qui touche à l'éducation de la jeunesse, sur quoi reposent les meilleures espérances de la société religieuse et civile, le Siège apostolique n'a jamais

cessé de s'en occuper de concert avec vous et avec vos prédécesseurs ; c'est ainsi qu'ont été fondées en grand nombre dans votre pays, des institutions destinées à la formation morale et scientifique de la jeunesse, institutions qui sont si florissantes sous la garde et la protection de l'Eglise. En ce genre, l'université de Québec, ornée de tous les titres et gratifiée de tous les droits qu'a coutume de conférer l'autorité apostolique, occupe une place d'honneur et prouve suffisamment que le Saint-Siège n'a pas de plus grande préoccupation ni de désir plus ardent que la formation d'une jeunesse aussi distinguée par sa culture intellectuelle que recommandable par ses vertus. Aussi, est-ce avec une extrême sollicitude, il vous est facile de le comprendre, que Nous avons suivi les événements fâcheux qui ont marqué en ces derniers temps, l'histoire de l'éducation catholique au Manitoba. C'est Notre volonté, et cette volonté Nous est un devoir, de tendre à obtenir et d'obtenir effectivement, par tous les moyens et tous les efforts en Notre pouvoir, que nulle atteinte ne soit portée à la religion parmi tant de milliers d'âmes dont le salut Nous a été spécialement confié, dans une région surtout qui doit à l'Eglise d'avoir été initiée à la doctrine chrétienne et aux premiers rudiments de la civilisation. Et comme beaucoup attendaient que Nous Nous prononcions sur la question, et demandaient que Nous leur tracions une ligne de conduite et la marche à suivre, il Nous a plu de ne rien statuer à ce sujet, avant que Notre délégué apostolique fût allé sur place. Chargé de procéder à un examen sérieux de la situation et de Nous faire une relation sur l'état des choses, il a rempli fidèlement et avec zèle le mandat que Nous lui avons confié.

La question qui s'agit est assurément d'une très haute importance et d'une gravité exceptionnelle. Nous voulons

parler des décisions prises, il y a sept ans, au sujet des écoles, par le parlement du Manitoba. L'acte d'union à la Confédération canadienne avait assuré aux enfants catholiques le droit d'être élevés dans des écoles publiques, selon les prescriptions de leur conscience. Or, ce droit le parlement du Manitoba l'a aboli par une loi contraire. C'est une loi nuisible. Car, il ne saurait être permis à nos enfants d'aller demander le bienfait de l'instruction à des écoles qui ignorent la religion catholique ou la combattent positivement : à des écoles où sa doctrine est méprisée, et ses principes fondamentaux répudiés. Que si l'Eglise l'a permis quelque part, ce n'a été qu'avec peine, à son corps défendant, et en entourant les enfants de multiples sauvegardes, qui, trop souvent d'ailleurs, sont reconnues insuffisantes pour parer au danger. Pareillement, il faut fuir à tout prix, comme très funestes, les écoles où toutes les croyances sont accueillies indifféremment et traitées de pair, comme si, pour ce qui regarde Dieu et les choses divines, il importait peu d'avoir ou non de saines doctrines, d'adopter la vérité ou l'erreur. Vous êtes loin d'ignorer, Vénérables Frères, que toute école de ce genre a été condamnée par l'Eglise, parce qu'il ne se peut rien de plus pernicieux, de plus propre à ruiner l'intégrité de la foi, et à détourner les jeunes intelligences du sentier de la vérité.

Il est un autre point sur lequel Nous serons facilement d'accord avec ceux-là mêmes qui seraient en dissidence avec Nous pour tout le reste : savoir, que ce n'est pas au moyen d'une instruction purement scientifique, ni de notions vagues et superficielles de la vertu, que les enfants catholiques sortiront jamais de l'école tels que la patrie les désire et les attend. C'est de choses autrement graves et importantes qu'il les faut nourrir, pour en faire de bons chrétiens, des citoyens probes et honnêtes : leur forma-

tion doit résulter de principes qui, gravés au fond de leur conscience, s'imposent à leur vie, comme conséquences naturelles de leur foi et de leur religion. Car sans religion point d'éducation morale digne de ce nom, ni vraiment efficace : attendu que la nature même et la force de tout devoir dérivent de ces devoirs spéciaux qui relient l'homme à Dieu ; à Dieu qui commande, qui défend, et qui appose une sanction au bien et au mal. C'est pourquoi, vouloir des âmes imbuës de bonnes mœurs, et les laisser en même temps dépourvues de religion, c'est chose aussi insensée que d'inviter à la vertu après en avoir ruiné la base. Or, pour le catholique il n'y a qu'une seule vraie religion, la religion catholique ; et c'est pourquoi en fait de doctrines, de moralité ou de religion, il n'en peut accepter ni reconnaître aucune qui ne soit puisée aux sources mêmes de l'enseignement catholique.

La justice et la raison exigent donc que nos élèves trouvent dans les écoles, non seulement l'instruction scientifique, mais encore des connaissances morales en harmonie, comme Nous l'avons dit, avec les principes de leur religion, connaissances sans lesquelles, loin d'être fructueuse, aucune éducation ne saurait être qu'absolument funeste. De là la nécessité d'avoir des maîtres catholiques, des livres de lecture et d'enseignement approuvés par les évêques, et d'avoir la liberté d'organiser l'école de façon que l'enseignement y soit en plein accord avec la foi catholique, ainsi qu'avec tous les devoirs qui en découlent. Au reste, de voir dans quelles institutions seront élevés les enfants, quels maîtres seront appelés à leur donner des préceptes de morale, c'est un droit inhérent à la puissance paternelle. Quand donc les catholiques demandent, et c'est leur devoir de le demander et de le revendiquer, que l'enseignement des maîtres concorde avec la

religion de leurs enfants, ils usent de leur droit. Et il ne se pourrait rien de plus injuste que de les mettre dans l'alternative, ou de laisser leurs enfants croître dans l'ignorance ou de les jeter dans un milieu qui constitue un danger manifeste pour les intérêts suprêmes de leurs âmes.

Ces principes de jugement et de conduite, qui reposent sur la vérité et la justice, et qui sont la sauvegarde des intérêts publics autant que privés, il n'est pas permis de les révoquer en doute, ni de les abandonner en aucune façon. Aussi, lorsque la nouvelle loi vint frapper l'éducation catholique dans la province du Manitoba, était-il de votre devoir, Vénérables Frères, de protester ouvertement contre l'injustice et contre le coup qui lui était porté ; et la manière dont vous avez rempli ce devoir a été une preuve éclatante de votre commune vigilance et d'un zèle vraiment digne d'évêques. Et, bien que sur ce point chacun de vous trouve une approbation suffisante dans le témoignage de sa conscience, sachez néanmoins que Nous y ajoutons Notre assentiment et Notre approbation. Car elles sont sacrées ces choses que vous avez cherché et que vous cherchez encore à protéger et à défendre.

Du reste, les inconvénients de la loi en question avertissaient par eux-mêmes que, pour trouver au mal un adoucissement opportun, il était besoin d'une entente parfaite. Telle était la cause des catholiques, que tous les citoyens droits et honnêtes sans distinction de partis, eussent dû se concerter et s'associer étroitement pour s'en faire les défenseurs. Au grand détriment de cette même cause, c'est le contraire qui est arrivé. Ce qui est plus déplorable encore, c'est que les catholiques canadiens eux-mêmes n'aient pu se concerter pour défendre des intérêts qui importent à si haut point au bien com-

mun, et dont la grandeur et la gravité devaient imposer silence aux intérêts des partis politiques, qui sont d'ordre bien inférieur.

Nous n'ignorons pas qu'il a été fait quelque chose pour amender la loi. Les hommes qui sont à la tête du gouvernement fédéral et du gouvernement de la province ont déjà pris certaines décisions en vue de diminuer les griefs, d'ailleurs si légitimes, des catholiques du Manitoba. Nous n'avons aucune raison de douter qu'elles n'aient été inspirées par l'amour de l'équité et par une intention louable. Nous ne pouvons toutefois dissimuler la vérité : la loi que l'on a faite, dans un but de réparation, est défectueuse, imparfaite, insuffisante. C'est beaucoup plus que les catholiques demandent et qu'ils ont, personne n'en doute, le droit de demander. En outre ces tempéraments mêmes que l'on a imaginés, ont aussi ce défaut que, par des changements de circonstances locales, ils peuvent facilement manquer leur effet pratique. Pour tout dire en un mot, il n'a pas encore été suffisamment pourvu aux droits des catholiques et à l'éducation de nos enfants au Manitoba. Or, tout demande dans cette question, et en conformité avec la justice, que l'on y pourvoie pleinement, c'est-à-dire que l'on mette à couvert et en sûreté les principes immuables et sacrés que Nous avons touchés plus haut. C'est à quoi l'on doit viser, c'est le but que l'on doit poursuivre avec zèle et avec prudence. Or, à cela rien de plus contraire que la discorde : il y faut absolument l'union des esprits et l'harmonie de l'action. Toutefois, comme le but que l'on s'est proposé d'atteindre, et que l'on doit atteindre en effet, n'impose pas une ligne de conduite déterminée et exclusive, mais en admet au contraire plusieurs, comme il arrive d'ordinaire en ces sortes de choses, il s'ensuit qu'il peut y avoir sur la marche à suivre une certaine mul-

tiplicité d'opinions également bonnes et plausibles. Que nul donc ne perde de vue les règles de la modération, de la douceur et de la charité fraternelle, que nul n'oublie le respect qu'il doit à autrui : mais que tous pèsent mûrement ce qu'exigent les circonstances, déterminent ce qu'il y a de mieux à faire et le fassent, dans une entente toute cordiale, et non sans avoir pris votre conseil.

Pour ce qui regarde en particulier les catholiques du Manitoba, Nous avons confiance que, Dieu aidant, ils arriveront un jour à obtenir pleine satisfaction. Cette confiance s'appuie surtout sur la bonté de leur cause, ensuite sur l'équité et la sagesse de ceux qui tiennent en main le gouvernement de la chose publique, et enfin le bon vouloir de tous les hommes droits du Canada. En attendant, et jusqu'à ce qu'il leur soit donné de faire triompher toutes leurs revendications, qu'ils ne refusent pas des satisfactions partielles. C'est pourquoi, partout où la loi, ou le fait, ou les bonnes dispositions des personnes leur offrent quelques moyens d'atténuer le mal et d'en éloigner davantage les dangers, il convient tout à fait, et il est utile qu'ils en usent et qu'ils en tirent le meilleur parti possible. Partout, au contraire, où le mal n'aurait pas d'autre remède, Nous les exhortons et les conjurons d'y obvier par un redoublement de généreuse libéralité. Ils ne pourront rien faire qui leur soit plus salutaire à eux-mêmes, ni qui soit plus favorable à la prospérité de leur pays, que de contribuer au maintien de leurs écoles dans toute la mesure de leurs ressources.

Il est un autre point qui appelle encore vos communes sollicitudes. C'est que, par votre autorité et avec le concours de ceux qui dirigent les établissements d'éducation, on élabore avec soin et sagesse, tout le programme des études, et que l'on prenne surtout garde de n'admettre aux fonctions de l'enseignement

que des hommes abondamment pourvus de toutes les qualités qu'elles comportent, naturelles et acquises. Il convient, en effet, que les écoles catholiques puissent rivaliser avec les plus florissantes, par la bonté des méthodes de formation et par l'éclat de l'enseignement. Au point de vue de la culture intellectuelle et du progrès de la civilisation, on ne peut que trouver beau et noble le dessein conçu par les provinces canadiennes, de développer l'instruction publique et d'en élever de plus en plus le niveau, et d'en faire ainsi une chose toujours plus haute et plus parfaite. Or, nul genre d'étude, nul progrès du savoir humain qui ne puisse se pleinement harmoniser avec la doctrine catholique.

A expliquer et à défendre tout ce que Nous avons dit jusqu'ici, ceux-là d'entre les catholiques y peuvent puissamment contribuer, qui se sont consacrés aux travaux de la presse, surtout de la presse quotidienne. Qu'ils se souviennent donc de leur devoir. Qu'ils défendent religieusement et avec courage tout ce qui est vérité, droit, intérêts de l'Eglise et de la société : de telle sorte pourtant qu'ils restent dignes, respectueux des personnes, mesurés en toutes choses. Qu'ils soient respectueux et qu'ils aient une scrupuleuse déférence envers l'autorité épiscopale et envers tout pouvoir légitime. Plus les temps sont difficiles, plus est menaçant le danger de division, et plus aussi ils doivent s'étudier à inculquer cette unité de pensées et d'action, sans laquelle il y a peu, ou même point d'espoir d'obtenir jamais ce qui est l'objet de nos communs désirs.

Comme gage des dons célestes et de Notre affection paternelle, recevez la bénédiction apostolique que Nous vous accordons de tout cœur dans le Seigneur, à vous. Vénérables Frères, à votre clergé et à vos ouailles.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le huitième jour de décembre de l'année 1897, la vingtième de Notre Pontificat.

LÉON XIII, PAPE.

PEDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT.

Pensées sur l'éducation.

Orner l'esprit des jeunes gens et leur faire aimer la vertu, c'est le but principal qu'on doit se proposer dans l'éducation.

—L'éducation est, suivant nous, la formation du caractère physique, moral et intellectuel de l'homme ; c'est le procédé qui développe, cultive, dirige nos facultés, et qui nous prépare à notre condition future. (WOODBRIDGE.)

—Quand on enseigne, on grave de plus en plus fortement les connaissances dans sa mémoire, et le meilleur moyen d'apprendre, c'est d'enseigner. On développe ses propres facultés intellectuelles par un exercice régulier. Le bon sens, le jugement, le raisonnement, se fortifient singulièrement par l'éducation que l'on donne aux mêmes facultés chez les autres : redresser le jugement des enfants, relever leurs réponses inexactes, leurs raisonnements faux, apprécier leurs efforts, discerner leurs moindres progrès, choisir les meilleures méthodes, les bons livres, les sujets appropriés à l'âge et au savoir des enfants, tout cela constitue une gymnastique du plus grand intérêt et du plus grand profit pour l'esprit. (*L'Instruction primaire.*)

Education physique.

LEÇONS PRATIQUES DE GYMNASTIQUE SCOLAIRE (1).

Nous commençons aujourd'hui quelques leçons pratiques, et nous donnons certaines explications préalables qui, croyons-nous, en feront mieux comprendre l'importance.

(1) Voir *Journal de l'Instruction publique*, page 200.

1° La matière est distribuée en sept leçons. Toutefois, en combinant des exercices des divers groupes pris dans des leçons de numéros différents, on pourra former d'autres leçons en assez grand nombre. De cette manière, tout en apportant au travail cette variété que réclame l'enfance et qui apporte le charme dans l'enseignement, on pourra affermir les connaissances des élèves et l'on arrivera, par d'utiles répétitions, à faire exécuter les exercices avec la précision indispensable.

2° Dans le but de montrer l'enchaînement des exercices de chaque partie de la leçon, nous avons réuni en un seul tableau tous ceux d'un même groupe. Cette disposition rend faciles les combinaisons de leçons dont nous venons de parler, attendu qu'il suffira, pour les former, de prendre un exercice dans chacun des groupes, en ayant soin, bien entendu, de faire un choix judicieux pour que la leçon réponde aux principes généraux du développement rationnel du corps.

3° L'étendue du travail et l'espace restreint dont nous disposons ne nous ont pas permis de donner la description des exercices; nous le ferons peut-être dans les prochains numéros. Nous sommes d'ailleurs persuadé que nos lecteurs n'éprouveront point de difficulté à se rendre compte de la forme de la plupart d'entre eux. Qu'ils nous permettent cependant d'attirer leur attention sur l'absolue nécessité d'une exécution *précise*, autant dans les positions fondamentales que dans les mouvements proprement dits, s'ils veulent atteindre avec certitude le triple résultat demandé à la gymnastique: effet hygiénique, effet esthétique, effet économique.

4° Chaque leçon comporte en réalité l'enseignement de plusieurs leçons; c'est-à-dire qu'elle sera enseignée partiellement au début, si ces élèves n'ont

que de faibles connaissances gymnastiques. Elle sera répétée pendant un certain temps en y ajoutant, y intercalant des exercices nouveaux ou en remplaçant quelques-uns d'entre eux par d'autres.

5° Chaque exercice doit être précédé du commandement de garde à vous et suivi du commandement de repos. Au bout de quelques semaines on peut faire exécuter deux ou trois mouvements connus sans devoir passer à la position de repos.

Les explications, la démonstration des mouvements se font pendant les repos.

PREMIER GROUPE: *Exercices d'ordre et marches.*

I^{re} LEÇON. — Les élèves sont disposés sur un rang, par ordre de taille, le long des grands côtés de la cour ou de la salle de gymnastique.

1. Garde A VOUS! — En place REPOS!
2. Par le flanc droit (ou face à droite), DROITE! — A gauche, FRONT!
Par le flanc gauche (ou face à gauche), GAUCHE! — A droite, FRONT!
3. Un pas (du pied gauche) en avant, MARCHE! — Un pas en arrière, MARCHE!
4. Numérotez-vous PAR DEUX. — FIXE.
5. Numéros un, un pas en avant; numéros deux, un pas en arrière; MARCHE!
6. A droite, ALIGNEMENT! — FIXE.

II^e LEÇON. — Répétition des exercices précédents.

7. Pas du pied gauche et pas du pied droit en avant et en arrière.
8. Numéroté par trois.
9. Formation sur 3 rangs (les numéros 1 avancent d'un pas, les numéros 3 reculent d'un pas).
10. Alignement à gauche et à droite.

III^e LEÇON. — Répétition des principaux exercices précédents.

11. Pas de côté.

12. Formation sur deux ou sur trois rangs de flanc.

13. Prendre la petite distance et serrer les rangs.

IV^e LEÇON. — Répétition des principaux exercices précédents.

14. Numéroté par 4, 5, et 6 et formation sur 4, 5 et 6 rangs de flanc.

15. Prendre la grande distance sur la droite et sur la gauche et serrer les rangs.

V^e LEÇON. — Répétition de quelques exercices précédents.

16. Pas oblique en avant et en arrière.

17. Prendre la petite et la grande distance sur le centre.

18. Alignement sur le centre.

VI^e LEÇON. — Répétition de quelques-uns des exercices précédents.

19. Doubler par le flanc droit et le flanc gauche de pied ferme et dédoubler.

VII^e LEÇON. — Répétition de quelques exercices précédents.

20. Doubler par le flanc en marchant.

21. Formation des rangs au pas de course.

DEUXIÈME GROUPE : *Mouvements dans des positions variées.*

a) Etude des positions de départ.

I. — 1. Mains aux hanches, UN ! — **FIXE !**

b) Mouvements de la tête.

POSITIONS DE DÉPART.

I. — 1. Garde à vous (Fixe).

II. — 2. Mains aux hanches, pieds fermés.

III. — 3. Mains aux hanches, pieds fermés.

IV. — 4. Mains aux hanches, élévation sur les pointes des pieds.

V. — 5. Flexion des bras, pieds fermés, élévation sur les pointes des pieds.

VI. — Station écartée en deux temps, flexion des bras et extension en haut, élévation sur les pointes des pieds.

VII. Mains aux hanches, élévation sur les pointes des pieds et flexion des jambes.

2. Pieds fermés, UN ! — Pieds ouverts, UN ! (Ou **FIXE !**)

II. — 3. Mains aux hanches, pieds fermés, un ! — **Fixe !**

4. Station écartée latéralement en 2 temps (ou pieds écartés en 2 temps). Commandements : pieds écartés latéralement en 2 temps, UN ! **DEUX ! FIXE !**

III. — 5. Station écartée, mains aux hanches.

6. Pieds fermés, bras fléchis.

IV. — 7. Station écartée; avant-bras fléchis.

8. Pieds fermés, extension des bras en haut.

V. — 9. Station écartée. *Idem.*

10. Pieds fermés, bras fléchis horizontalement (coudes levés, mains devant les épaules).

VI. — 11. Station écartée. *Idem.*

12. Station écartée en un temps. (Par un sautillerment.)

13. Position du pas gauche (ou droit) en avant.

VII. — 14. Station écartée, flexion des bras et extension de côté.

15. Station écartée en un temps, bras fléchis.

16. Positions du pas en arrière et du pas oblique.

MOUVEMENTS.

Flexion de la tête en arrière.

Idem.

Rotation de la tête à gauche et à droite.

Rotation de la tête à gauche et à droite.

Rotation de la tête à gauche et à droite.

Flexion de la tête en arrière et en avant.

Rotation de la tête à gauche et à droite.

c) Flexion et extension des bras.

- I. — 1. Garde à vous. Flexion (verticale) des avant-bras et extension en bas, UN !
2. Pieds fermés, UN ! Flexion alternative des avant-bras, UN !
- II. — 3. Pieds fermés. Flexion des bras et extension en haut et en bas.
4. Garde à vous. Flexion des bras et extension d'un bras en haut et de l'autre en bas.
- III. — 5. Pieds fermés. Flexion des bras et extension en haut, en avant et en bas.
6. Garde à vous. Flexion des bras et extension d'un bras en haut et de l'autre en avant.
- IV. — 7. Pieds fermés. Flexion des bras et extension en haut, en avant, de côté et en bas.
8. Station écartée en 2 temps, avant-bras fléchis. Extension d'un bras de côté et de l'autre en avant simultanément.
- V. — 9. élévation sur les pointes des pieds et flexion des jambes. Flexion des bras et extension en avant.
10. Pieds fermés, bras fléchis. Extension d'un bras en haut et de l'autre en avant.
- VI. — 11. Garde à vous. Flexion horizontale des bras et extension de côté.
12. Flexion des bras, pieds fermés. Extension d'un bras en avant et en haut et de l'autre en bas et en arrière.
- VII. — 15. Station écartée en 2 temps, bras fléchis. Extension des bras en avant et écartement de côté. (Mouvement de nager.)
14. Position du pas en avant, bras fléchis. Extension d'un bras obliquement en haut et de l'autre obliquement en arrière.

d) Exercices du tronc.

- I. — 1. Mains aux hanches, UN ! Rotation du tronc à droite, UN ! Rotation à gauche, UN !
- II. — 2. Mains aux hanches, pieds fermés. Idem.
- III. — 3. Flexion des bras, pieds fermés. Rotation à droite et à gauche.
- IV. 4. Station écartée en 2 temps, mains aux hanches. Demi-flexion du tronc en avant et en arrière.
5. Mains aux hanches. Flexion latérale à gauche et à droite.
- V. — Station écartée en 2 temps, flexion des bras. Rotation du tronc à gauche et à droite.
- VI. — 8. Station écartée en 2 temps, flexion des bras et extension en haut. Flexion latérale du corps à gauche et à droite.
9. Station écartée en un temps. Rotation du tronc à gauche et à droite.
- VII. — 10. Station écartée en 2 temps, rotation du corps à gauche (et à droite). Demi-flexion du corps en avant et en arrière.

11. Station écartée en 2 temps, mains aux hanches, demi-flexion du corps en avant. Flexion latérale du corps à gauche et à droite.

d) Mouvements des bras tendus.

- | | |
|--|---|
| I. — 1. Garde à vous. | Etendre les bras en avant. |
| II. — 2. Pieds fermés. | Etendre les bras en avant et en haut. |
| III. — 3. Station écartée en 2 temps. | Etendre les bras de côté. |
| IV. — 4. Garde à vous. | Etendre les bras de côté et en haut. |
| V. — Etant à une longueur de pied d'un mur, flexion des bras et extension en haut. | Porter les bras en arrière, jusqu'à l'appui des mains, au moyen d'une légère flexion de la partie supérieure du corps en arrière. |
| VI. — 6. Position du pas en avant, flexion des bras et extension en avant. | Etendre les bras en haut et les descendre de côté. |
| VII. — Position du pas en arrière, flexion des bras et extension en avant. | Ecarter les bras de côté, les élever et les descendre en avant. |
| 8. Etant à deux longueurs de pied d'un mur, station écartée en 2 temps, flexion des bras et extension en haut ; flexion du tronc en arrière jusqu'à l'appui des mains. | Elévation sur les pointes du pied et extension du dos. |

f) Exercices des jambes.

- | | |
|--|--|
| I. — 1. Garde à vous. | Elévation sur les pointes des pieds. |
| II. — 2. Mains aux hanches. | Elévation sur les pointes des pieds, et demi-flexion des jambes. |
| III. — 3. Station écartée, bras fléchis. | Elévation sur les pointes des pieds et demi-flexion des jambes. |
| IV. — 4. Garde à vous, flexion des bras et extension en avant. | Elévation sur les pointes des pieds et flexion des jambes. |
| V. — 5. Pieds fermés, flexion des bras et extension de côté. | Elévation sur les pointes des pieds et flexion des jambes. |
| VI. — 6. Flexion des bras et extension en haut. | Elévation sur les pointes des pieds et flexion des jambes. |
| 7. Mains aux hanches. | Poser le pied gauche (pied droit) en arrière sur la pointe, jambe droite (gauche) fléchie. |
| VII. — 8. Flexion des bras et extension en haut. | Poser un pied en arrière sur la pointe. |
| 9. Mains aux hanches. | Position d'à fond oblique à gauche et à droite en avant. |

(A suivre.)

Leçons de choses.

I

LE VERRE.

Si votre classe est gaie, si vous y travaillez avec plaisir, c'est grâce à ces larges et hautes fenêtres vers lesquelles vous vous tournez souvent pour admirer un coin du ciel, une branche d'arbre, un oiseau. Vous voyez toutes ces choses aussi bien que si vous étiez dehors ; et cependant vous en êtes séparés par une substance qui garnit les fenêtres, vous préserve du vent, du froid, de la pluie. Quelle est-elle ? — C'est le verre, madame — Bien. Le verre, n'est-ce pas, laisse passer la lumière, puis-qu'une pièce sans fenêtre, une cave, par exemple, est noire ? — Oui, madame. — Savez-vous comment on appelle ces corps au travers desquels on voit ? — Non, madame. — On dit qu'ils sont *transparents* ; le mot transparent signifie donc?... — Qui laisse voir, paraître à travers. — Très bien. Le verre laisse en même temps pénétrer la chaleur, c'est pourquoi l'on en fabrique des serres, des cloches, des châssis indispensables à la croissance rapide de certaines plantes. Regardez maintenant ce morceau de verre ; touchez-le... Comment est-il ? — Il est poli, brillant. — Oui ; pouvez-vous le plier, le tordre ? — Non, il est trop dur. — En effet, le verre est très dur, mais il est cassant, vous le savez bien ; aussi, comme ils méritent une sévère punition, ces écoliers qui, en lançant des pierres, brisent les vitres et peuvent blesser quelqu'un.

On prend pour fabriquer le verre ordinaire, c'est-à-dire celui qui coûte le moins cher, du sable, de la craie, de la potasse ou de la soude. La potasse se trouve dans les cendres de bois et la soude dans celles de plantes marines. Quant au sable, tous, vous le connaissez :

il est formé de petits fragments semblables à des petites pierres. Et la craie?... — Il y en a un morceau sur le bureau, madame. — Oui, le voici. Toutes ces matières sont réduites en une poudre qui est mise dans des pots ; ces vases sont très solides car ils doivent supporter une grande chaleur dans le jour où on les place. Fortement chauffée, la poudre fond peu à peu et devient liquide ; c'est alors comme une pâte de verre avec laquelle l'ouvrier fera une foule d'ustensiles que vous voyez chaque jour ; cherchons-les ensemble. — Des carreaux, des bouteilles, des verres à boire, des verres pour lampes, des carafes. — Bien, et aussi ce dont je vous parlais tout à l'heure. Qui le sait ? — Moi, madame : des cloches, des châssis, des serres pour les jardins, les plantes. — Bravo, mon petit Lucien, vous avez bien écouté la leçon.

Plus tard, si les circonstances le permettent, je vous expliquerai comment l'ouvrier a pu façonner tous ces objets ; puis, nous parlerons du beau verre, celui des glaces, des miroirs, et aussi du cristal.

E. B.

II

LE BAROMÈTRE.

Voici un tube de verre d'un mètre à peu près de longueur, fermé à l'une de ses extrémités, ouvert à l'autre. Je le remplis entièrement d'eau. J'en bouche l'ouverture avec le doigt, je le retourne de façon à le placer verticalement, l'ouverture en bas, je plonge cette ouverture dans une cuvette pleine d'eau et j'enlève le doigt. Voyez, l'eau ne descend pas et le tube reste plein. C'est que la *pression atmosphérique*, qui s'exerce sur l'eau de la cuvette, maintient le liquide soulevé dans le tube.

Vous pensez bien, n'est-ce pas, que la pression atmosphérique n'a pas une puissance illimitée. Si votre tube de

verre avait une longueur beaucoup plus grande, 15 mètres, par exemple, la pression atmosphérique serait incapable de soutenir une colonne d'eau de si grande hauteur. Nous verrions le liquide descendre et s'arrêter à une hauteur de 10^m.33. Nous en concluons que la pression atmosphérique est capable de soutenir une colonne d'eau de 10^m.33 de hauteur. Cette expérience mémorable a été faite par un grand savant du 17^{me} siècle nommé Pascal. Elle montre que la valeur de la pression atmosphérique sur un centimètre carré de surface est équivalente au poids d'une colonne d'eau qui s'élèverait à 10^m.33 centimètres au-dessus de ce centimètre carré. Or le volume de cette colonne d'eau serait de 1,033 centimètres cubes et, par suite, son poids serait de 1033 grammes ; on a donc pu mesurer de cette manière la valeur de la pression atmosphérique.

L'expérience de Pascal n'est pas aisée à répéter, car elle exige l'emploi d'un tube de verre d'une longueur supérieure à dix mètres. Mais si on remplace l'eau par le mercure, qui est 13 fois $\frac{1}{2}$ plus lourd, ce nouveau liquide est soutenu à une hauteur 13 fois $\frac{1}{2}$ moindre, c'est-à-dire, à peu près 76 centimètres, et on peut, dès lors, répéter l'expérience avec un tube d'un mètre de longueur.

Ce tube ainsi rempli de mercure, qui sert à mesurer la pression atmosphérique se nomme un *baromètre*. Le baromètre rend de grands services en *météorologie*. Il donne des indications précieuses sur les mouvements de l'air, sur les vents, qui font varier à chaque instant, d'une petite quantité, la valeur de la pression atmosphérique. En général, quand le baromètre *monte*, on peut espérer le beau temps : quand il *descend*, le mauvais temps est à craindre. Mais il ne faut pas, toutefois, avoir trop de confiance dans ces indications, qui sont souvent trompeuses.

E. B.

Composition.

I

LA PETITE SOURCE.

Lire aux enfants l'histoire suivante, la leur faire ensuite raconter de vive voix, puis par écrit.

Il y avait une fois une petite source qui descendait doucement d'un rocher élevé dans une fraîche vallée. Là, coulait un large ruisseau qui regardait avec dédain la petite source en lui disant : " Que viens-tu faire ici ? je n'ai pas besoin de toi pour arroser cette vallée. Tu es bien trop petite pour rendre aucun service."

La petite source n'en continua pas moins de couler doucement, sans répondre à l'orgueilleux ruisseau.

Vint l'été. Les eaux du ruisseau diminuèrent jusqu'au jour où le lit de ce petit cours d'eau fut complètement à sec.

Quant à la petite source, elle continuait de couler doucement et c'était elle qui alors entretenait la fraîcheur, désaltérait les hommes et les animaux, et égayait le paysage.

C'est ainsi que l'on méprise quelquefois les petits et les faibles qui un jour peuvent cependant nous rendre de grands services.

L. D.

II

LA COLÈRE DE ROBERT.

TEXTE. — Robert et son beau cerf-volant — Invitation aux camarades — On va essayer le cerf-volant — La queue du cerf-volant prise dans la corde — Colère de Robert — Crac ! crac ! — Le cerf-volant est en morceaux — Appel des camarades — Robert reste à la maison — Conséquences de la colère.

DÉVELOPPEMENT. — Le papa de Robert avait fabriqué pour son petit garçon un magnifique cerf-volant, un cerf-volant superbe, avec une belle queue de diverses couleurs et une très longue ficelle.

Robert était enchanté. Il invita ses camarades à venir essayer son cerf-volant.

C'était le jeudi. Il faisait beau. Un peu de vent commençait à souffler. Ses camarades attendaient dans la rue.

Robert prend son cerf-volant, et s'apprête à sortir.

Mais il s'aperçoit que la queue est prise dans la corde. Il veut la détacher et ne peut réussir.

Robert a un vilain défaut : il est colère à l'excès.

Il s'impatiente contre les nœuds de la ficelle, il rougit, trépigne, grince des dents, tape du pied, puis tire brusquement sur la corde.

Crac, crac ! voilà le cerf-volant en lambeaux !

Et, en bas, les camarades appellent :

« Viens donc, Robert ! viens donc. Le vent se lève justement. »

Hélas ! le vent eut beau souffler ce jour-là et les jeudis suivants, Robert resta tristement à la maison, à contempler les morceaux de son cerf-volant et à réfléchir aux fâcheuses conséquences de la colère.

QUESTIONS. — Quel jonet le papa de Robert avait-il fabriqué pour son fils ? Comment était ce cerf-volant ? Qui Robert invita-t-il ? Pour quoi faire ? Le temps était-il favorable pour lancer le cerf-volant ? Qui attendait Robert dans la rue ? De quoi s'aperçut celui-ci au moment de sortir ? Que voulut-il faire ? Mais qu'arriva-t-il ? Dans quel état était le cerf-volant ? Que disaient alors les camarades ? Où Robert resta-t-il ce jeudi-là ? A quoi pouvait-il réfléchir ?

(Le Livre de l'école.)

III

AVANTAGES DU TRAVAIL.

TEXTE. — Le travail est la loi de tous les êtres ; exemples. — Il est surtout la loi qui pèse sur l'homme. — Sans le travail, l'homme se perd moralement et intellectuellement.

DÉVELOPPEMENT. — Dans la nature tout travaille. Les animaux ont à se procurer leur nourriture, et ce n'est pas sans peine qu'ils y parviennent le plus souvent. Voyez les insectes et surtout certains d'entre eux, comme les abeilles

et les fourmis. Ne travaillent-ils pas pour amasser des provisions, pour fabriquer le miel, pour fournir aux besoins de toute la colonie ? Quant aux animaux domestiques, l'homme a su les asservir à son profit, et l'on voit le bœuf, le cheval, l'âne travailler chaque jour et gagner de la sorte leur nourriture quotidienne.

Quant à l'homme, il supporte plus que nul autre la loi impérieuse du travail. S'il ne travaille pas, il n'aura ni le pain de chaque jour, ni l'abri, ni le vêtement qui lui sont nécessaires.

La vie en société n'est possible qu'à la condition que tout le monde travaille, de telle sorte que tous bénéficient du travail de chacun et chacun du travail de tous. Les découvertes de l'industrie, les progrès des sciences, l'avancement de l'agriculture, à quoi sont-ils dus ? Au travail. Si l'homme peut aspirer à tous les emplois, c'est au travail intellectuel, à ses efforts qu'il le doit.

Bien plus, il n'est pas possible d'être heureux sans travailler. Le travail fait goûter la joie du repos, il fait trouver meilleurs les petits plaisirs et les distractions de la vie. Un homme qui ne travaille pas perd intellectuellement et moralement sans cesse ; son esprit s'alourdit, son courage s'affaiblit. Ne sachant pas ce que c'est que travailler, il ne peut apprécier le mérite de ceux qui travaillent ; son cœur s'endurcit à leur égard et le bonheur de faire le bien ne le tente plus. Vive le travail auquel on doit tant de bienfaits !

F. L.

Exercices de Mémoire et de Récitation.

I

LA GUENON, LE SINGE ET LA NOIX.

Une jeune *guenon* cueillit
 Une noix dans sa coque verte ;
 Elle y porte la dent, fait la grimace... "Ah ! certe,
 Dit-elle, ma mère mentit

Quand elle m'assura que les noix étaient bonnes.
 Puis, croyez aux discours de ces vieilles per-
 [sonnes
 Qui trompent la jeunesse ! Au diable soit le
 [fruit !"]

Elle jette la noix ; *un singe la ramasse*,
 Vite, entre deux cailloux la casse,
 L'épluche, la mange et lui dit :
 " Votre mère eut raison, *ma mie* ;
 Les noix ont fort bon goût ; mais il faut les
 [ouvrir.

Souvenez-vous que, dans la vie,
 Sans un peu de travail, on n'a point de plaisir.

(FLOBIAN.)

EXPLICATIONS.— *Guenon* : femelle du singe.—
Certe : par licence, autorisée en poésie, ce mot
 peut être écrit sans s.—*Un singe la ramasse* : le
 singe passe pour être très adroit ; ce que la gue-
 non n'a pas su faire, il le saura très bien, lui.—
L'épluche : enlève la peau, la pèle.—*Ma mie* :
 abréviation de mon amie, ma amie, m'amie,
 ma mie.

La morale de cette fable est contenue tout
 entière dans le dernier vers. Le travail est de
 précepte divin, mais Dieu, dans sa bonté, a
 voulu que nous y trouvions du plaisir.

On peut ajouter que les enfants sont toujours
 très maladroits de ne pas croire aux paroles
 des personnes qui ont de l'expérience : ils s'ex-
 posent ainsi à être trompés par des gens plus
 habiles qu'eux.

L. D.

II

LE VIEILLARD ET LES TROIS JEUNES HOMMES.

Un *octogénaire* plantait.

" Passe encore de bâtir, mais planter à cet âge !
 Disaient trois *jouvenceaux*, enfants du voisi-
 [nage :

Assurément il *radotait*.

Car, au nom des dieux, je vous prie,
 Quel fruit de ce labeur pouvez-vous recueillir ?
 Autant qu'un *patriarche* il vous faudrait vieillir.

A quoi bon charger votre vie

Des *soins* d'un avenir qui n'est pas fait pour
 [vous ?

Ne songez désormais qu'à vos *erreurs passées* ;
 Quittez le long espoir et les vastes pensées :

Tout cela ne convient qu'à nous.

— Il ne convient pas à vous-mêmes,

Repartit le vieillard. Tout *établissement*

Vient tard, et dure peu. La main des *Parques*
 [blêmes

De vos jours et des miens se joue également.
Nos termes sont pareils par leur courte durée ;
Qui de nous des clartés de la voûte azurée
Doit jouir le dernier ? Est-il aucun moment
 Qui vous puisse assurer d'un second seule-
 [ment ?

Mes *arrière-neveux* me devront cet ombrage.

Hé bien ! défendez-vous au sage

De se donner des soins pour le plaisir d'au-
 [trui ?

Cela même est un fruit que je goûte aujour-
 [d'hui ;

J'en puis jouir demain, et quelques jours
 [encore ;

Je puis enfin compter l'aurore

Plus d'une fois sur vos tombeaux.

Le vieillard eut raison : l'un des trois jouven-
 [ceaux

Se noya dès le port, allant à l'*Amérique*,

L'autre, afin de monter aux grandes
 [dignités,

Dans les *emplois de Mars* servant la *république*,
 Par un coup imprévu vit ses jous emportés,

Le troisième tomba d'un arbre

Que lui-même il voulut *enter* ;

Et, pleurés du vieillard, il grava sur leur
 [marbre

Ce que je viens de raconter.

(LA FONTAINE.)

EXPLICATIONS.— *Octogénaire* : qui a quatre-
 vingts ans (lat. *octoginta* = quatre-vingts). —
Jouvenceaux : mot de la vieille langue française,
 qui signifie : de tout jeunes hommes. Il vient
 d'un diminutif de l'adjectif latin *juvenis*, jeune.
 Est à rapprocher de *juvénile* (ardeur juvénile)
 et de *jouvence*, jeunesse (les eaux de la fontaine
 de *Jouvence* étaient censées rendre la jeunesse à
 ceux qui s'y plongeaient). — Il *radotait* : re-
 marquer ce passage du style direct au style
 indirect, qui va être suivi, au vers suivant,
 d'un retour au style direct. C'est un exemple
 de souplesse et de vivacité. — *Patriarche* : chef
 de famille dans les tribus primitives. La Bible
 cite des patriarches, comme Mathusalem, dont
 la vie aurait été fort longue. Le mot *patriarche*
 vient de deux mots grecs dont l'un veut dire
père et l'autre *chef* (*Archos*, chef, se retrouve
 dans *monarque*, *monarchie*, etc.). Les patriarches,
 en effet, étaient des chefs auxquels leur descen-
 dance, si nombreuse qu'elle fût, obéissait abso-
 lument. — *Soins* : soucis, tracas, peine qu'on se
 donne pour quelqu'un ou quelque chose. — *Vos*
erreurs passées : les fautes que vous avez com-
 mises dans votre vie, et qu'il vous faut expier

en les regrettant. — Quittez le long espoir et les vastes pensées : remarquer l'ampleur de ce vers, qui par suite de l'accumulation des syllabes longues (*long, espoir, vastes, pensées*), paraît être plus long qu'un alexandrin ordinaire. Il fait image et nous donne une impression d'étendue indéfinie. Un *long espoir* est un espoir qui porte sur un avenir lointain ; de *vastes pensées* sont des pensées qui embrassent de grands objets, des desseins ambitieux qui ont besoin de beaucoup de temps pour se réaliser. — *Il ne convient .. : il a la valeur de cela ; c'est une sorte de pronom démonstratif neutre.* — *Établissement :* ce que l'homme fonde, établit par son travail, par exemple la fortune, les honneurs, une position brillante. — *Parques blêmes :* les Parques étaient, suivant la Fable, trois divinités infernales qui filaient la vie des hommes : *Clotho* tenait la quenouille, *Lachésis* tournait le fuseau et *Atropos* coupait le fil au moment marqué par la mort. *Blêmes* signifie très pâle (comme la mort). — *Nos termes :* le temps qui est accordé à chacun de nous. — *Qui de nous des clartés, etc. :* ce vers est très poétique ; il nous montre le vieillard sensible aux beautés de la nature, et comptant le plaisir de voir le ciel bleu pour une des grandes joies de la vie. — *Arrière-neveux :* mis pour "arrière-petits-fils," descendants éloignés. — *Cela même :* les soins en question. La peine que le vieillard se donne pour le plaisir d'autrui est à lui-même un plaisir. — *A l'Amérique :* nous disons aujourd'hui "en Amérique ;" nous mettons *en* devant les noms de pays qui sont du féminin ; mais nous conservons *à, au* devant ceux qui sont du masculin : "au Brésil, au Pérou." — *Les emplois de Mars :* les emplois militaires. *Mars* était le dieu de la guerre chez les Romains. — *La république :* la "chose publique" (*res publica*), l'État, quelle que soit la forme du gouvernement : — *Enter :* synonyme de greffer. "C'est fixer, au moyen d'une incision, une jeune pou-se sur le tronc ou la branche d'une autre plante, d'un arbre fruitier, par exemple."

(LEBAIGNE.)

QUESTIONS ET EXERCICES. — Citer les mots similaires d'*octogénaire*. — On dit que le vieillard *plantait*. Que plantait-il et qu'est-ce qui l'indique par la suite ? — Que veut dire l'expression *passer encore*, et pourquoi passe-t-il de *bâtir* alors qu'il ne passe plus de *planter* ? — Appréciez l'expression *il radotait* appliquée au vieillard par les jeunes gens. — Les mots au nom des dieux ne donnent-ils pas une indication

sur le temps où l'action de la fable est censée s'être produite ? Remarque générale. — Dans quel sens est pris le mot *fruit* dans le sixième vers ? — Quel genre de morale professent les jouvenceaux quand ils disent : "A quoi bon, etc. ?" Opposez-lui celle du vieillard. — Convient-il à des jeunes gens d'inviter un vieillard à se souvenir de ses erreurs passées ? — Traduire en style non figuré ce passage : "La main des Parques... également." — Qu'est-ce que le sage ? — Interprétez l'expression : *je puis compter l'aurore plus d'une fois*, le mot *compter* semblant devoir appeler un pluriel comme complément. — Avec quel caractère se présentent les morts des trois jeunes hommes ? N'ont-elles pas été intentionnellement choisies, et dans quel dessein ? — Qu'est-ce que le *marbre* des trois jouvenceaux ? A quel mot, nom ou pronom, se rapporte le participe *pleurés* ? (A *eux*, qui est contenu implicitement dans *leur*.) La construction est-elle régulière ? — Relever les *périphrases* contenues dans cette fable.

H. MOSSIER.

Dictées d'orthographe usuelle.

I. LES BIENFAITS DE L'ASSOCIATION.

[ERRATA.—Li vraison précédente, page 237, 1re colonne, ligne 19 : lire les plus *estimées* au lieu de les plus *estimée* ; page 239, 1re colonne, ligne 8, lire *gras* au lieu de *gass*.]

L'homme ne saurait se passer de ses semblables. Voulez-vous avoir une idée des bienfaits de l'association humaine ? Considérez seulement le vêtement qui vous protège, vous verrez que l'agriculteur, le filateur, le tisserand, le teinturier, le navigateur, le mécanicien, le tanneur, le tailleur, le cordonnier, le chapelier, l'éleveur de vers à soie et vingt autres industriels, exerçant des arts difficiles ou même savants, ont appliqué l'étude et l'expérience de cinquante siècles à la confection de votre modeste enveloppe.

Le moindre clou de votre chaussure résume en lui la découverte du fer, l'exploitation des mines, la fusion du minerai dans les hauts fourneaux, l'affi-

nage de la fonte, les merveilles de la filière, la construction du soufflet de forge, le travail si rapide et si intéressant du cloutier. Mille générations ont sué sang et eau pour produire cet ensemble simple et commode, que l'ouvrier achète avec son salaire de quelques jours.

(ED. ABOUT.)

II. LA PATIENCE.

Deux servantes, Marie et Marguerite, portaient chacune un panier très lourd. Marguerite murmurait continuellement : elle trouvait le fardeau trop pesant. Marie riait et plaisantait comme si son panier était léger ; mais sa gaieté et son courage semblaient contrarier l'autre servante qui était pourtant aussi forte qu'elle.

Alors Marie dit à Marguerite : " Mon panier me semble léger parce qu'il renferme une petite plante qui en diminue le poids ; jamais je ne m'en sépare. — Quelle est donc cette plante ? Je voudrais bien en avoir une pareille pour me soulager. — La plante précieuse qui rend tous les fardeaux légers, c'est la patience." La servante réfléchit et profita du conseil de son amie.

Marguerite représente l'élève paresseux. L'enfant paresseux trouve les devoirs trop longs, les leçons trop difficiles à apprendre. Pour lui tout est lourd : il n'a pas de courage, pas de patience. Marie est l'image de l'élève laborieux. Le bon élève sait que le devoir ne se fera pas tout seul ; il s'applique, sa tâche lui semble moins dure et moins lourde ; par le courage il surmonte toutes les difficultés.

F.-L.

III. LE CHARBON DE BOIS.

Pour faire du charbon de bois, les branches destinées à être carbonisées sont disposées d'une façon *symétrique* ; elles sont entassées les unes sur les autres d'une certaine manière ; elles forment une meule que l'on recouvre de feuilles,

de mousse, de gazon, et enfin d'une couche de terre qui ne laisse libre que la cheminée. Cette cheminée, placée au milieu de la meule, est remplie de bois enflammé et, peu à peu le feu se communique de proche en proche, les morceaux de bois brûlent lentement ; comme il n'y a presque pas d'air, ils se carbonisent et deviennent du charbon de bois. (*Le Petit Français illustré.*)

QUESTIONS ET EXPLICATIONS. — *Carbonisées* : réduites en charbon. Le *charbon de bois* est le produit qui résulte du bois brûlé lentement à l'abri du contact de l'air. — *Symétrique* : régulière, uniforme ; au lieu d'être jetées pêle-mêle, les branches sont disposées dans un ordre et dans une direction déterminés. — *Placée* : qu'est-ce que ce mot ? (Participe passé, sans auxil., s'accorde avec le nom *cheminée*, fém. sing.). — *Remplie* : justifiez l'orthographe. (Participe passé conjugué avec l'auxil. être, s'accorde en genre et en nombre avec le sujet *cheminée*).

F.-L.

IV. LE LOUP A L'AGONIE.

Un loup, près de rendre le dernier soupir, jetait un regard sur sa vie antérieure et repassait dans sa mémoire toutes les circonstances de sa longue histoire. " On peut me reprocher quelques *peccadilles*, *s'écriait-il* ; cependant il n'est pas difficile de trouver plusieurs coupables dont le compte sera encore plus terrible que *le mien*. J'ai fait du mal, il est vrai, mais aussi que de bien ne me doit-on pas ? *Certain jour*, je m'en souviens, un agneau écarté de la bergerie vint en bêlant se jeter près de moi ; je pouvais l'étrangler et j'eus la générosité d'épargner sa faiblesse. *Précisément*, vers le même temps, j'écoutai, sans colère, les *propos outrageants* d'une brebis ; or mon indifférence était d'autant plus digne d'admiration que je n'avais rien à craindre : *les chiens en défaut* dormaient paisiblement."

" — Je puis attester tous ces faits, interrompit un renard de ses amis, qui le disposait à la mort ; toutes les circonstances en sont encore présentes à ma mé

moire ; c'était le temps où tu manquas d'être étranglé si misérablement par ces os dont la grue eut ensuite la bonté de te délivrer."

Quel homme dans ce monde sait se rendre une sévère justice ? (LESSING.)

QUESTIONS ET EXPLICATIONS. — *Près de* : sur le point de. — *Rendre le dernier soupir* : remplacez cette expression par un seul verbe. (Mourir.) — *Antérieure* : justifiez l'orthographe. — *Peccadilles* : fautes légères. Remarquez que le loup, animal féroce et nuisible, commet toutes sortes de méfaits et de crimes : il dévore les animaux plus faibles que lui et ne craint pas de s'attaquer à l'homme. Mais, très indulgent pour lui-même, il atténue ses fautes et se considère comme moins coupable que d'autres : à ses yeux, le mal qu'il n'a pu faire est même une bonne action. — *S'écriait-il* : quelle espèce de verbe ? (Pronominal.) Où sont les deux pronoms de la même personne ? (Il, s'.) — *Le mien* : nature de cette expression. (*Le mien*, pron. poss.) — *Certain jour*, etc. : nommez les verbes pronominaux contenus dans cette phrase. (Je me souviens, se jeter.) — *Précisément* : ce mot est un adverbe dérivé de l'adjectif précis, précise ; il signifie exactement. — *Propos outrageants* : paroles, discours qui blessent, offensent. — *Les chiens en défaut* : on est en défaut lorsque l'on ne fait pas ce que l'on doit ; les chiens étaient en défaut, puisqu'ils dormaient au lieu de veiller sur le troupeau. — *Attester* : remplacez ce mot par un autre verbe. (Certifier.) — *Qui le disposait* : qui le préparait. — *Présentes* : justifiez l'orthographe. — *Être étranglé* : verbe passif, au présent de l'infinitif. Conjuguez ce verbe au temps du mode conditionnel. — *Grue* : gros oiseau de passage qui a le bec et le cou très longs. — Le loup avait-il fait acte de charité en épargnant l'agneau et la brebis ? (Non, car l'os qui embarrassait son gosier l'avait empêché de les dévorer, ce que le renard lui fit comprendre avec beaucoup d'à-propos et de finesse.) — Quelle est la morale de cette fable ? (L'homme, comme le loup, se juge avec indulgence, tandis qu'il se montre sévère pour autrui.)

F.-L.

V. L'OBÉISSANCE.

Pour se rendre à l'école, Jules traverse la rivière tous les jours sur un pont de pierre. Chaque matin, sa mère lui dit : " Ne te penche jamais sur le parapet, tu

tomberas dans l'eau." Bien des fois, Jules passa en se souvenant de la recommandation de sa mère. Mais un jour, il monta sur une brouette abandonnée un instant par le cantonnier ; il se pencha et tomba dans la rivière. On le retira presque mort ; cependant il guérit, grâce aux soins empressés de sa mère et à ceux du médecin. Depuis ce jour, Jules obéit à ses parents et à ses maîtres qui donnent toujours de sages conseils.

LEXICOLOGIE. — I. Faire suivre d'un adjectif et d'un verbe de la même famille chacun des noms suivants : jour, pont, pierre, matin, recommandation, brouette, rivière, soin, maître, conseil.

CORRIGÉ. — Jour : journalier, ajourner. — Pont : ponté, ponter. — Pierre : pierreux, empierre. — Matin : matinal (matineux, matiner), point de verbe. — Recommandation : recommandable, recommander. — Brouette : brouettée, brouetter. — Rivière : riverain, arriver. — Soin : soigneux, soigner. — Maître : magistral, maîtriser. — Conseil : conseiller, conseiller.

II. CONTRAIRES des mots suivants : obéissance, jour, matin, se souvenir, monter, mort (participe passé), maître, donner, toujours, sage.

CORRIGÉ.—Obéissance : désobéissance. — Jour : nuit. — Matin : soir. — Se souvenir : oublier. — Monter : descendre. — Mort : vivant. — Maître : élève. — Donner : recevoir. — Toujours : jamais. — Sage : insensé.

Phrases à corriger.

1. Le monastère a vraiment été l'organe dont l'Église s'est servi pour épancher la vie chrétienne autour d'elle.

2. Si ces braves gens (les penseurs) se donnaient le plaisir de " savoir," ils ne seraient pas à la peine de faire un métier aussi fatigant que celui de penser.

3. Une de ces nouvelles — qu'il est malaisé de contrôler, à quelques mille lieues de distance — nous arrive de la lointaine île d'Afrique qui servit de prison à Napoléon I^{er}.

4. Cette fois, les deux côtés de la chambre, les deux nationalités se sont données la main pour choisir un terrain beaucoup plus élevé que de coutume.

5. De toutes les grandes fêtes de notre sainte religion, il n'en est point qui frappe plus fortement l'esprit, qui émeût le cœur davantage que la fête de la Nativité de Notre Seigneur Jésus-Christ.

6. N'est-ce pas le moment de songer que la terre n'est pas notre patrie, et qu'au-dessus de nos têtes se trouve le séjour de ceux qui nous ont quitté après avoir vaillamment combattu le bon combat ?

7. D'autres noces, d'un éclat incomparable, lui étaient réservées ; et le bon père préférerait encore ces dernières à celles que les hommes mêmes les plus dévoués et les plus vertueux se préparaient à lui faire.

8. Je promis encore de réciter en son honneur (de Ste Anne) mon chapelet tous les soirs pendant une année, et de publier ma guérison, si j'avais la grâce de l'obtenir. Et la grande sainte s'est laissée fléchir par mes prières !

Corrections.

- 1 dont l'Église s'est servie... ..
- 2 un métier aussi fatigant que celui de penser.
- 3 à quelque mille lieues de distance.....
- 4 se sont donné la main.....
- 5 qui émeut plus le cœur que la fête de la Nativité de Notre-Seigneur Jésus-Christ.
- 6 le séjour de ceux qui nous ont quittés.....
- 7 que les hommes, même les plus dévoués.....
- 8 Et la grande sainte s'est laissé fléchir.....

Exercices de calcul.

I. Une personne charitable a réparti également \$81 entre 45 pauvres. Quelle a été la part de chaque pauvre ?

Réponse : \$1.80.

Solution :

Chaque pauvre a reçu $\frac{81}{45} = \$1.80.$

II. Un marbrier achète 4 vgs $\frac{5}{8}$ de marbre au prix de \$31.60 la verge cube. Il donne un premier acompte de \$55, et un second de \$16. Quelle somme redoit-il ?

Réponse : \$75.15.

Solution :

Le coût de marbre = $31.60 \times 4 \frac{5}{8} = \$146.15.$

La somme des acomptes = $55 + 16 = \$71.$

La somme redue = $146.15 - 71. = \$75.15.$

III. Un marchand achète 75 vases de porcelaine, à raison de \$1.20 le vase ; 7 de ces vases se sont brisés : combien doit-il revendre chacun de ceux qui restent pour gagner en tout \$14.50 ?

Réponse : \$1.53 $\frac{23}{34}$.

Solution :

Les vases ont coûté $1.20 \times 75 = \$90.00.$

On doit les revendre $90 + 14.50 = \$104.50.$

On doit revendre chaque vase $\frac{104.50}{75-7} =$

$$\frac{104.50}{68} = \frac{52.25}{34} = \$1.53 \frac{23}{34}.$$

IV. Un fermier a acheté 8 moutons et 2 bœufs pour la somme de \$118.40. Quel est le prix d'un mouton si un bœuf coûte \$40 ?

Réponse : \$4.80.

Solution :

Les 2 bœufs valent $\$40 \times 2 = \80 .

Un mouton coûte $\frac{118.40 - 80}{8} = \frac{38.40}{8} = \4.80 .

V. Faites connaître la surface d'un triangle dont la base et la hauteur mesurent 60 et 25 verges.

Réponse : 750 verges.

Solution :

La surface demandée = $\frac{60 \times 25}{2} = 30 \times 25 = 750$ verges.

VI. Un marchand achète, au prix de \$1.20 la verge, 618 verges d'étoffe ; il en revend le tiers pour \$314.80 et le reste à \$1.60 la verge : quelle somme gagne-t-il ?

Réponse : \$232.40.

Solution :

Le prix d'achat = $1.20 \times 618 = \$741.60$.

Le prix de vente du tiers ou des deux tiers = $\$1.60 \times 412 = \659.20 .

Le total du prix de vente = $314.80 + 659.20 = \$974.00$.

Le bénéfice réalisé = $974.00 - 741.60 = \$232.40$.

VII. Une ménagère achète les $\frac{2}{3}$ d'une livre de thé pour la somme de 35 centins : combien aurait-elle payé les $\frac{3}{4}$ d'une livre ?

Réponse : \$37 $\frac{1}{2}$ centins.

Solution :

La livre de thé coûte $\frac{35 \times 5}{2} = \frac{175}{2} = 87\frac{1}{2}$ cts.

Les $\frac{3}{4}$ d'une livre $\frac{87\frac{1}{2} \times 3}{4} = \frac{262\frac{1}{2}}{4} = 37\frac{1}{2}$ cts.

VIII. Une source fournit 24 gallons d'eau en 15 minutes. Combien en fournirait-elle de gallons en 9 minutes ?

Réponse : 14 glls $\frac{2}{3}$.

Solution :

En 1 minute, la source fournit $\frac{24}{15}$ gallons.

En 9 minutes, elle en fournira $\frac{24 \times 9}{15} = \frac{24 \times 3}{5} = \frac{72}{5} = 14$ glls $\frac{2}{5}$.

IX. Un capital est placé à un taux tel que, après 5 mois, ce capital et ses intérêts s'élevaient à \$20.50, et après 13 mois, à \$21.30. Quel est ce capital et à quel taux a-t-il été placé ?

Réponse : \$20, capital ; 6 $\frac{1}{2}$ % taux.

Solution :

La différence des intérêts (ou int. de 8 mois) = $\$21.30 - \$20.50 = \$0.80$.

L'intérêt de 5 mois = $\frac{.80 \times 5}{8} = .10 \times 5 = \0.50 .

Le capital = $\$20.50 - 0.50 = \20

Le taux = $\frac{100 \times .50}{20 \times \frac{5}{12}} = \frac{5 \times .50}{\frac{5}{12}} = .50 \times 12 = 6 \frac{1}{2}$ %.

X. Un marchand a vendu 70 lbs tant de thé que de café \$46.50, le thé 90 centins et le café 40 centins la livre. Combien de livres de thé et de café a-t-il vendues ?

Réponse : 33 lbs de café, et 37 lbs de thé.

Solution :

Représentons par x les livres de thé et

par y les livres de café; alors, nous aurons les deux équations :

$$x + y = 70 \quad (1)$$

et $90x + 40y = 4650 \quad (2).$

Multiplions l'équation (1) par 90 :

$$90x + 90y = 6300 \quad (3)$$

Soustrayons (2) de (3) :

$$50y = 1650 :$$

d'où $y = 33$ lbs de café.

Remplaçons y par sa valeur dans (1) :

$$x + 33 = 70 :$$

d'où $x = 37$ lbs de thé.

TRIBUNE LIBRE.

Conseils aux écoliers.

—

DES RAPPORTS ENTRE ÉCOLIERS.

A l'école, vous formez en réalité une même et grande famille, au sein de laquelle l'amitié et l'amour du bien, l'ordre et l'harmonie doivent régner.

C'est assez dire, n'est-ce pas, que vous devez tout d'abord vous estimer comme des frères et avoir conséquemment, les uns pour les autres, les égards et les prévenances qui existent entre les membres d'une même famille.

Vous ne devez perdre non plus aucune occasion de vous rendre agréables les uns aux autres, soit en vous obligeant mutuellement, vous rappelant alors ce que vous entendez souvent dire "qu'un service rendu en attire un autre," soit encore en sachant souffrir les petits défauts qui peuvent vous être communs.

Vous éviterez aussi toute parole, toute remarque ou allusion qui serait de nature à froisser tel ou tel de vos camarades, que le sort a voulu pauvre ou privé de talent, ou bien qu'une maladie, qu'un accident quelconque a rendu infirme.

Non, il faut au contraire vous montrer plus sages et surtout plus charitables, en compatissant à toutes ces infortunes et en remerciant la divine Providence des biens qu'elle vous accorde, pendant qu'à d'autres, pour des raisons que nous ne saurions connaître, elle les refuse.

Ces bons rapports, mes jeunes amis, doivent exister entre tous les élèves d'une même école, et cela, quelle que soit la nationalité à laquelle ils appartiennent, quels que soient surtout, en dehors du catholicisme, les principes religieux que certains d'entre eux professent.

Tous les hommes sont frères, nous dit le catéchisme : conséquemment, ils doivent apprendre de bonne heure à s'estimer les uns les autres.

L'école est bien, sans doute, le lieu le plus favorable pour faire naître et développer dans les cœurs ces sentiments, et initier tous les esprits à la grande vérité de la fraternité universelle. N. B.

LECTURE POUR TOUS.

Economie domestique.

—

LE BUDGET DU MÉNAGE.

—

Pour régler convenablement ses dépenses, une bonne ménagère doit se rendre un compte exact de ses recettes, afin de ne pas s'exposer à les dépasser en faisant des dettes. On peut établir le budget sur une année, sur un mois, et même sur une semaine, suivant que le salaire ou les revenus sont touchés chaque année, chaque mois, chaque semaine. Supposons une famille où le père gagne une piastre et demi par jour; cette somme étant le seul gain de la famille, que fera la ménagère? Elle cal-

culera qu'une piastre et demie par jour fait trente-neuf piastres en moyenne par mois. Elle établit alors ce qu'il faut pour le loyer, la nourriture, le blanchissage du linge, le chauffage et l'éclairage. Les sommes qui représentent ces dépenses sont additionnées; puis elle les retranche du revenu mensuel. La différence représente ce qui peut être attribué à l'entretien des vêtements et autres frais de la maison, qu'il faut toujours prévoir. Si la ménagère s'aperçoit qu'il ne lui resterait pas suffisamment pour l'entretien de la famille, elle rogne un peu par ci, un peu par là. Par exemple, elle se résigne à payer un loyer moins cher, ou bien elle blanchit elle-même son linge, ou bien elle adopte un mode d'éclairage moins coûteux. Elle touche à ces divers chapitres de son budget avant de diminuer celui de la nourriture, car c'est le plus respectable. On comprend, en effet, qu'on supporte bien plus aisément d'être privé d'une bonne lampe, d'un bon feu, d'une jolie robe, que de manquer de pain, de viande, de légumes, ou d'une boisson fortifiante comme le vin ou la bière. Une bonne ménagère inscrira avec beaucoup de soin ses dépenses journalières, ne fussent-elles que de quelques centins, sur un petit carnet qu'elle aura dans sa poche. Toutes les semaines, elle les reportera sur un cahier plus grand, qui lui indiquera exactement l'état de sa bourse.

(Le Volume.)

BIBLIOGRAPHIE.

Publications reçues.

Le *Journal de l'Instruction publique* accuse avec reconnaissance réception des publications suivantes :

Bulletin des cultivateurs n° 1 : LA TUBERCULOSE CHEZ LES BÊTES A CORNES, par

M. DUNCAN McEACHRAN, inspecteur vétérinaire en chef du Canada. — Brochure in-8° de 12 pages.

Report of the Minister of Education of Ontario for the year 1897, with the statistics of 1896. — Brochure in-8° de 161 pages.

Rapport du Surintendant de l'Instruction publique de la province de Québec pour l'année 1896-97. — Brochure in-8° de 360 pages.

BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES.

Sommaire du mois de février :

Sainte-Geneviève de Batiscan, E.-Z. Massicotte; Frontenac parrain, N.-E. Dionne; La conspiration de 1806, Benjamin Sulte; Un Campbell indien, Ernest Gagnon; Le premier baron de Longueuil, R.; Tartufe à Québec, l'abbé Auguste Gosselin; Les marais de la Suète, P.-G. R.; La guérison du scorbut, P.-G. R.; La messe du revenant, l'abbé B.-A.; Le gobelet d'argent du père Ambroise, J.-C. Taché; Le premier pont sur la rivière Saint-Charles, Philéas Gagnon; Le fils de sir Edmund Walker Head, P.-G. R.; Un chemin de fer sur la glace, J.-L. Vincent; Le Congrès de la Baie Saint-Paul, l'abbé Chs-Jos. Roy; Questions; Publications du mois; Bibliothèque Canadienne, etc., etc.

A vendre.

Une série complète de l'ANCIEN *Journal de l'Instruction publique*, 23 volumes, dont 15 reliés; le tout en parfait état.

S'adresser à Mme W.-H. TÉTRAULT, 454, rue Sanguinet, Montréal.

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

Le prix de l'abonnement est de **UN DOLLAR** par année, payable d'avance, pour le Canada et les États-Unis. Pour la France et les pays de l'union postale, **six francs cinquante centimes**.

Nous ne pouvons fournir que les volumes V, VI, VII, VIII et IX, XII, XIII et XIV.

Prix de chaque volume broché : **Un dollar**.
Chaque numéro se vend séparément **10 cts**.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

BOITE POSTALE No 2178, Montréal (Canada)